

COMMUNE DE NEUBOIS 67220



AVIS D'INFORMATION

FETE DE LA MUSIQUE

En raison de la fête de la musique, le 21 juin 2017, des mesures restrictives de stationnement et de circulation s'imposent afin de garantir le bon déroulement de la manifestation, notamment en termes de sécurité.

A cet effet, la circulation automobile et le stationnement seront interdits de 18h30 à 01 heure sur l'itinéraire de la fête, à savoir :

- Rue Principale, du foyer St Materne au carrefour de la rue du Frankenbourg.
- Rue de l'Eglise, de l'école jusqu'à l'église (de fait, la rue de l'Altenberg ne sera plus accessible à moins d'emprunter le chemin forestier depuis DIEFFENBACH)
- Rue du Cimetière.

La rue Allmend, dans le même créneau horaire, est mise en sens unique depuis la rue du Frankenbourg (interdiction de descendre depuis la rue des Pins).

Les rues non concernées par la fête serviront de parking.

Dans le cadre des mesures VIGIPIRATE, il y a lieu de signaler à l'organisation tout objet présentant un caractère insolite et tous les agissements ou comportements manifestement anormaux qui pourraient faire penser qu'un acte malveillant va être commis. La vigilance est l'affaire de tous.

Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne susceptible d'être occasionnée par cet événement auquel vous êtes cordialement invités. D'avance merci pour votre soutien.

